

# L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

**AGI**  
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

**SOCIETE DE BOURSE**

Immeuble de l'Africaine des Assurances  
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou  
contact@agi-agi.com  
+229 21 31 87 33  
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

**Bourse Uemoa**

**La BRVM ouvre en hausse**

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

**Exportation d'engrais**

**La Russie prolonge et resserre les quotas jusqu'en mai 2023**

La Russie vient d'étendre ses quotas d'exportation pour certains engrais et a réduit les niveaux d'expéditions autorisées - dans le cadre ... (Page 04)

**Echanges commerciaux**

**L'OMC annonce la baisse du commerce des services dans les principales économies**

D'après les derniers résultats affichés par le Baromètre du commerce des services de l'OMC le 22 décembre ... (Page 02)

**Téléphonie mobile au Bénin**

• (Page 03) **Constant Hermann DAZAN**

# Le GSM : évolution d'un espace dynamique

**« De grands succès au plan de la diplomatie parlementaire »**

Chef Service de la Coopération Interparlementaire à l'Assemblée nationale et conseiller aux affaires ... (Page 10 & 11)

**Echanges commerciaux en 2021**

**90,7% du cajou de l'Uemoa exportés vers l'Asie**

Les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) vendent la totalité de leur production de noix de cajou sur le marché ... (Page 09)

**Autonomisation énergétique**

**BOAD, PROPARCO, BIDC et Cie adhèrent à la stratégie de l'Uemoa**

Pour réussir la mise en œuvre de sa Stratégie de développement de pôles énergétiques (SDPE), la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ... (Page 04)

**Assistance sociale/Fête de Noël**

**L'Amicale des femmes du MEF soutient deux orphelinats**

L'Amicale des femmes du Ministère de l'économie et des finances (AFMEF) a célébré la Noël avec les enfants démunis ... (Page 11)



**Législatives du 8 janvier 2023 au Bénin**

• (Page 05 & 08)

# Les défis des 7 partis politiques pour un Parlement de qualité



**Taux de change du Fcfa XOF offert par**

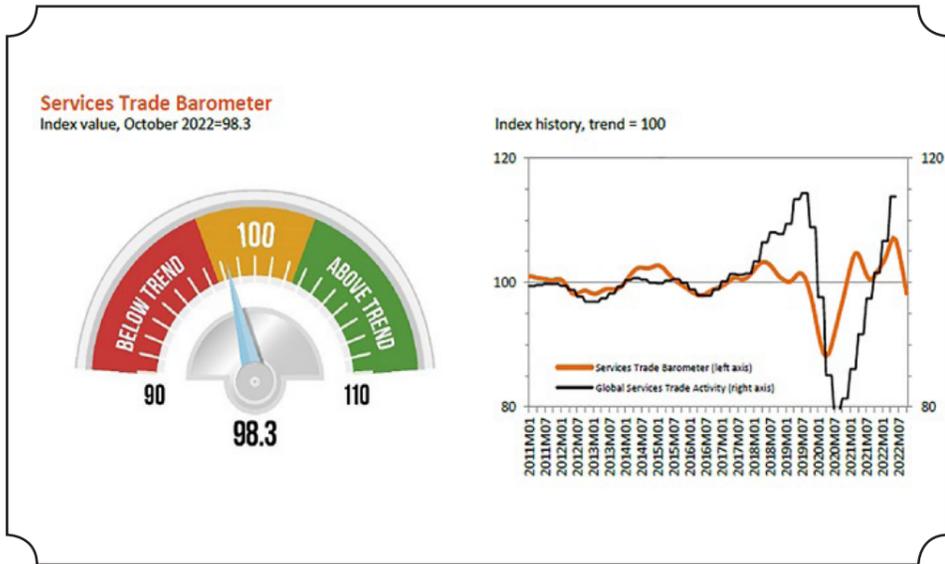
**L'économiste**

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	616.50	655.95	100.42	1.38	68.50	35.74	7.91	97.15	22.49	0.13

Echanges commerciaux

# L'OMC annonce la baisse du commerce des services dans les principales économies

D'après les derniers résultats affichés par le Baromètre du commerce des services de l'OMC le 22 décembre, l'activité du commerce des services dans le monde semble s'être essouffée au quatrième trimestre de 2022 et demeurera probablement modérée dans les premiers mois de 2023, la reprise après la pandémie étant freinée par le ralentissement de la croissance dans les principales économies.



• Falco Vignon

La lecture de l'indice du Baromètre pour le mois d'octobre est tombée à 98,3, légèrement en dessous de sa valeur de référence de 100 et bien en dessous de la lecture précédente de 105,5 de la dernière publication en juin. Les conclusions sont conformes au Baromètre du commerce des marchandises publié fin novembre, qui indiquait un ralentissement de la croissance du volume du commerce des marchandises au cours des derniers mois de 2022 et jusqu'en 2023. Le volume du commerce mondial des services a finalement dépassé son pic d'avant la pandémie au deuxième trimestre de 2022 et devrait rester élevé au troisième trimestre, stimulé par les dépenses en voyages, en services des technologies de l'information et de la communication (TIC) et en

services financiers. Cependant, le Baromètre indique plutôt que la croissance en glissement annuel des services commerciaux réels a commencé à se modérer au troisième trimestre et pourrait encore ralentir au quatrième - ainsi qu'au cours de la nouvelle année - en raison de la baisse des perspectives de croissance dans les principales économies du secteur des services. Parmi les indices composant le baromètre des services, les services financiers (107,8) ont été les plus résistants au ralentissement de l'économie mondiale, restant fermement au-dessus de la tendance. Les indices du transport aérien de passagers (105,2) et des services TIC (103,2) ont également terminé au-dessus de la tendance, bien que l'indice des passagers soit retombé plus près de sa valeur de référence de 100, ce qui représente une expansion tendancielle.

Contrairement à ces signaux positifs, les indices des composantes des services de construction (92,9), du transport maritime de conteneurs (92,8) et de l'indice des directeurs d'achat (PMI) de services (91,1) sont tous tombés profondément en territoire de contraction. Le Baromètre du commerce des services met en lumière les tournants et l'évolution des tendances du commerce mondial des services. Contrairement à son homologue pour les biens, les fluctuations enregistrées par l'indicateur des services coïncident avec les mouvements des flux commerciaux réels, plutôt qu'ils ne les anticipent. Des lectures de 100 indiquent une croissance conforme aux tendances à moyen terme. Les lectures supérieures à 100 suggèrent une croissance supérieure à la tendance tandis que celles inférieures à 100 indiquent le contraire.

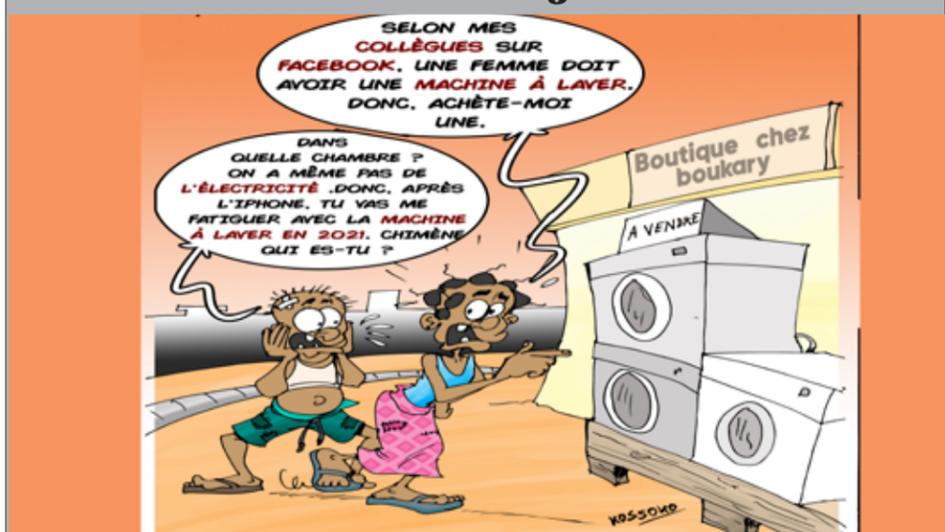
## AUX DECIDEURS...

### A la source du quitus fiscal

Le trésor public béninois se renfloue de manière particulière au cours de ce quatrième trimestre de l'année. Et pour cause ! L'organisation des élections législatives du 8 janvier 2023 affecte les ressources financières des potentiels candidats qui, pour constituer leurs dossiers, sont tenus d'effectuer certaines dépenses. En effet, au nombre des pièces à fournir pour constituer le dossier de candidature, il y a les actes d'état civil (CIP : Certificat d'identification personnelle, acte de naissance sécurisé, certificat de résidence, certificat de nationalité) dont l'établissement fait déboursier quelques modiques sommes. En plus des actes d'état civil, le Code électoral prévoit dans les pièces à fournir le quitus fiscal. Il s'agit d'une pièce administrative délivrée par la Direction générale des impôts et qui atteste que le futur candidat est à jour vis-à-vis du fisc. Pour obtenir le quitus fiscal, les candidats salariés doivent payer leurs impôts sur le revenu. Les candidats détenteur de titre de propriété foncière sont assujettis au paiement des impôts sur foncier bâti ou non. Ceux d'entre les candidats qui sont propriétaires d'engins, devront s'acquitter de la taxe sur véhicule à moteur (TVM). Le paiement de ces différents impôts par chacun des potentiels candidats doit couvrir les trois années précédant l'année de dépôt des dossiers pour les législatives de 2023. En somme, il s'agit de payer tous les impôts des années 2019, 2020 et 2021 à l'effet de régulariser la situation fiscale de chaque potentiel candidat à zéro. C'est à cette condition, que l'administration des impôts peut délivrer aux requérants, candidats aux fonctions de députés à l'Assemblée nationale, le fameux quitus. Et c'est bien de la mer à boire pour les plus nantis des candidats qui jouissent des privilèges d'être propriétaires de plusieurs domaines fonciers et de plusieurs véhicules rutilants. C'est le prix à payer en tant que bon citoyen appartenant à un Etat dont le budget national est essentiellement fiscal. C'est davantage le prix à payer pour ceux qui ambitionnent d'être de futurs représentants du peuple. La Commission électorale nationale autonome (CENA), chargée de l'organisation des législatives du 8 janvier 2023, prévoit dans son calendrier la réception des dossiers de candidatures sur la période allant du 28 octobre au 2 novembre 2022. Autant dire, que la course contre la montre a commencé. Le Trésor public engrange ces recettes qui, selon la poigne des candidats, varient de quelques mille pour les démunis à plusieurs dizaines de millions pour les plus nantis. Au bout du processus, le Code électoral prévoit un cautionnement de 163,5 millions à verser au Trésor public par parti politique. C'est la contribution financière des partis politiques aux dépenses électorales suivant les prescriptions du code électoral.

Jean-Claude KOUAGOU

## Cari du jour



## Eco secret

### Afrique : L'UE annonce une enveloppe de 350 millions d'euros pour protéger la biodiversité

L'Union européenne (UE) a pris l'engagement de débloquer 350 millions d'euros pour protéger la biodiversité dans le monde, notamment en Afrique, selon un communiqué parvenu à la presse ce weekend. Selon la même source, l'organisation a soutenu que cet engagement financier entre dans le cadre de son action sur la Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP 15) qui se tient du 7 au 19 décembre 2022 à Montréal au Canada.

## Téléphonie mobile au Bénin

## Le GSM : évolution d'un espace dynamique

Le Global System for Mobile (GSM) est la technologie qui a révolutionné le secteur de la téléphonie. A défaut d'ensevelir le téléphone filaire au Bénin, le GSM l'a supplanté de par son accessibilité au public, imputable par ailleurs aux nombreuses offres de la téléphonie mobile. En 25 ans, le GSM a connu une évolution dynamique à travers la qualité de ses services et aussi à travers la variation incessante du nombre d'opérateurs de réseaux.

● Jean-Claude KOUAGOU

Le nombre de réseaux de téléphonie mobile est passé très rapidement à cinq. A la faveur de réformes intervenues à partir de 2017, le nombre a baissé à deux avant d'être porté à trois au début du troisième trimestre de l'année 2022. Les GSM ont révolutionné énormément le secteur de la téléphonie. En effet, bien que les télécommunications soient encore largement un monopole de l'Etat, le secteur de la téléphonie cellulaire a été libéralisé à partir de 1997. Bénincell sous la coupole de Spacotel Bénin SA et Télécel sous la bannière de Atlantique Télécom se bousculent au portillon devant l'opérateur historique Libercom de Bénin Télécoms SA. Les services sur le marché du téléphone mobile GSM étaient jadis assurés par les cinq opérateurs à savoir Libercom, Bénincell, Télécel, Bell Bénin Communications et Glo mobile. Alors que Libercom faisait de bons chiffres d'affaires et accroissait le nombre de ses abonnés, Bénincell et Télécel offrent davantage de services à des prix compétitifs et surclassent l'opérateur historique Libercom qui est tombé en faillite comme la plupart des sociétés d'Etat. Libercom vivote dans le paysage des GSM qui s'accroît avec l'arrivée de Bell Bénin Communications (BBCOM) et Globacom (Glo). Désormais le secteur de la téléphonie mobile est plus que jamais dynamique. Les rapports de l'Autorité de régulation des postes et télécommunication (ARPT) qui deviendra Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP-Bénin) montrent au fil des années l'évolution drastique du nombre des abonnés de Bénincell et Télécel. Malgré ces prouesses au profit des deux précurseurs privés, le secteur des Télécommuni-

cations au Bénin est marqué par une succession de crises. Celles-ci sont la résultante d'un environnement marqué par l'absence de cadres juridiques et de principes fondamentaux qui doivent soutenir ce secteur. Le rapport national sur l'état des lieux des télécommunications au Bénin, pour un engagement plus structurant, présenté en septembre 2009 par Barnabé AFFOUGNON de l'Association for Progressive Communications (APC) en révèle les imperfections. L'auteur du rapport souligne que quand sur un terrain de football les règles de jeu ne sont pas définies clairement au départ, le jeu peut, tôt ou tard, virer au désordre. Et c'est ce que les populations béninoises ont vécu au niveau du secteur des télécommunications. Il conclut que c'est dans cette atmosphère d'ignorance des enjeux que représentaient les télécommunications que s'est opérée l'ouverture du secteur au privé. Mais cette ouverture, ayant été mal planifiée et surtout mal préparée, a eu pour corolaire une situation d'anarchie qui allait sonner le glas de ce secteur. De sérieuses préoccupations sur la mauvaise gouvernance enregistrée au niveau de l'opérateur historique qu'est Bénin Télécoms, les conditions d'obtention des licences d'exploitation par les entreprises GSM, la crise du GSM, sont autant de sujets qui ont mis à mal la santé du secteur. La vigilance et le sursaut patriotique de quelques figures de proue de la société civile (M. Lionel Agbo, Romain Abilé, Martin Assogba, Jean-Baptiste Elias) ont permis aux Béninois de comprendre les enjeux liés au développement du secteur des télécommunications. Des réformes ont été opérées. Ces réformes ne sont pas restées sans conséquences tant pour le consommateur que pour l'Etat.



### La saga des GSM au Bénin

Premier opérateur GSM au Bénin, Libercom est une filiale de Bénin Télécoms SA. En 1999, l'opérateur du réseau filaire a mis en place un réseau mobile de type AMPS qui a connu un très gros succès. Ce succès a débouché sur une saturation qui a entraîné une baisse de la qualité. L'Advanced Mobile Phone System (AMPS) est une norme de téléphonie mobile analogique américaine de première génération. L'AMPS a été le premier système de téléphonie mobile analogique commercialisé à grande échelle en Amérique du Nord dans les années 1980. Un partenariat bénino-américain de type Construction, Exploitation, Transfert (CET) a permis de mettre en place le réseau Libercom, le premier réseau mobile de type GSM au Bénin. La société Libercom a fait son premier appel le 17 avril 2000 et a lancé ses activités commerciales le 2 mai 2000. A la fin du mois de juillet 2006, Libercom comptait 76.550 abonnés dont seulement 1.410 en post-payé (facturé). A moyen terme, Libercom prévoit d'installer un nouveau réseau avec le concours de l'équipementier chinois ZTE. Ce projet portera la capacité du réseau Libercom à 500.000 abonnés. Le 29 Août 2018, Libercom met fin à la commercialisation des produits et services, d'où la cessation des activités conformément au communiqué fixant les mesures relatives à la cessation des activités de l'opérateur Libercom, qu'il est mis fin à la commercialisation des produits et services

Libercom à partir du 29 Août 2018. Les abonnés de Libercom ont rejoint MTN-Bénin.

### De Télécel à double Moov

Créé par le Groupe Atlantique Telecom, le réseau Moov Bénin a fait son apparition dans l'environnement de la téléphonie mobile à la place de l'ancien réseau Télécel créé le 17 décembre 1997. Moov est un grand groupe africain de téléphonie mobile formé par les réseaux Moov du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la République Centre Africaine, du Gabon, du Niger et du Togo. Les activités commerciales de Moov Bénin (ex Télécel) ont été lancées le 10 juillet 2000 avec pour objectif la croissance de la téléphonie mobile. Moov s'est doté d'une technologie moderne et évoluée qui permet aux abonnés d'appeler avec une excellente qualité radio et un réseau de communication fluide et facilement accessible. Depuis sa création, ce réseau a considérablement évolué, ce qui se traduit par une croissance constante du nombre de ses abonnés, l'étendue de la couverture de son réseau et la diversification de ses offres de produits et services. Le groupe Moov Bénin va s'agrandir et prendre le nom de Moov Africa Bénin à partir du 1er janvier 2021. Moov Africa est la nouvelle marque des filiales du groupe Maroc telecom. Moov Africa demeure un élément fédérateur pour les 11 filiales du Groupe Maroc Telecom (Maroc, Burkina-faso, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mauritanie,

Niger, République Centrafricaine, Tchad, Togo, et le Bénin)

### De Bénincell à MTN en passant par Areeba

BéninCell connaîtra une mutation au fil des années. En 2005, Bénincell devient Areeba. C'est la filiale béninoise de télécommunications de la multinationale sud-africaine MTN à partir de 2009. Pendant quatre ans, le réseau Areeba a porté le nom de BéninCell avant de changer de dénomination en 2005. Areeba Bénin est une société d'Investcom, un groupe international établi en 1982 qui couvre tous les secteurs des télécommunications avec pour objectif d'investir un maximum dans la technologie de pointe. Bien implanté en Afrique, en Europe et en Moyen Orient, le groupe exploite aujourd'hui plusieurs opérations GSM sous le nom Areeba en Afghanistan, en Chypre, au Ghana, en Guinée Bissau, en Guinée Conakry, au Libéria, au Soudan, en Syrie, au Yémen. Entré sur le marché béninois en juin 2000, Areeba Bénin propose des services pré-payés et post-payés ainsi que de nombreux services tels que le SMS international, la messagerie vocale, l'itinérance et la transmission par télécopieur.

### BBCOM : un label en flash

Bell Bénin Communications, encore connu sous le nom de BBCOM, est un opérateur de téléphonie mobile GSM au Bénin. L'une des particularités de cet opérateur est le

fonctionnement bi-bande du réseau, en fréquence 900 et 1800 Mégahertz. Les autres réseaux installés au Bénin opèrent dans la bande des 900 Mégahertz. Bell Bénin Communications a lancé ses activités commerciales le 11 décembre 2003 avec la vente de cartes SIM. Alors que le 1er avril 2004, Bell Bénin Communications comptait 8.000 abonnés, le 31 janvier 2005, ce nombre était passé à 35.000. Malheureusement, la société BBCOM qui a démarré ses activités le 6 décembre 2003 a été mise sous scellés le 2 août 2017 pour non-paiement d'impôts. La révocation de la licence GSM de BBCOM est décidée par le conseil des ministres pour défaillance sur la plupart de ses obligations. La durée de vie de BBCOM n'a été que celle d'un feu de paille. Son promoteur est un Béninois.

### Glo mobile : la grosse désillusion

Glo Bénin, filiale du groupe télécoms nigérian Globacom était le dernier né des opérateurs de téléphonie mobile GSM au Bénin. Il a démarré ses activités en 2006. Le 18 décembre 2017, l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP) du Bénin met fin aux activités de cet opérateur de téléphonie mobile pour insuffisance de résultats. Les abonnés de ce réseau dont les coûts des services étaient jugés moins chers comparativement aux autres, ont été autorisés à faire la mutation vers Moov Bénin.

### Le Bénin revient avec Celtis

Les nombreuses réformes intervenues dans le secteur des télécommunications au Bénin ont fini par donner naissance à la Société Béninoise d'Infrastructures Numériques (SBIN-SA). Elle hérite le patrimoine de Bénin télécoms et lance un nouveau réseau GSM du nom de Celtis qui occupe les installations de Libercom. Celtis est un réseau pensé et mis en place par l'Etat béninois. Il est le fruit d'un partenariat sud-sud entre le Bénin et le Sénégal avec la gestion déléguée de la SBIN par le groupe SONATEL. Celtis Bénin lance officiellement ses activités vendredi 21 octobre 2022 à Cotonou.



Exportation d'engrais

La Russie prolonge et resserre les quotas jusqu'en mai 2023

La Russie vient d'étendre ses quotas d'exportation pour certains engrais et a réduit les niveaux d'expéditions autorisées - dans le cadre d'une initiative visant à sécuriser l'approvisionnement de son marché intérieur, alors que les agriculteurs se préparent pour le prochain cycle de récolte, a révélé Gro Intelligence.

● Jo da Costa

« Annoncé cette semaine, le renouvellement de la politique des quotas sera effectif de janvier à mai et totalisera près de 11,8 millions de tonnes, qui seront réparties entre les exportateurs. Certaines exportations d'azote seront plafonnées à 5,87 millions de tonnes combinées, les produits d'engrais azotés complexes étant limités à 4,9 millions de tonnes », a expliqué Gro, la plateforme intelligente du climat et de l'agriculture.

La Russie est le plus grand exportateur mondial d'engrais, avec de gros volumes généralement expédiés aux États-Unis et au Brésil. En 2020, elle a exporté 7,6 milliards de dollars d'engrais, et la même année, les engrais étaient le 7ème produit le plus exporté en Russie. La décision de la Russie, poursuit Gro, ajoute au défi de l'accessibilité des engrais auquel sont confrontés les agriculteurs du monde entier. La Chine a également restreint les exportations d'engrais et les exportations de potasse de la Biélorussie - un fournisseur majeur - en raison des sanctions américaines. A en croire Gro Intelli-



gence, la disponibilité de l'approvisionnement en engrais, bien qu'adéquate en Amérique du Nord et en Europe, sera particulièrement restreinte dans les pays où la dépréciation de la monnaie a alimenté une forte inflation, notamment en Amérique latine et en Afrique.

Russie-Afrique

La guerre russo-ukrainienne et les sanctions qui s'en sont suivies ont affecté la disponibilité des engrais en Afrique et a fait augmenter les prix, dans un contexte d'insécurité alimentaire et de dégradation des sols.

Conséquemment, les producteurs russes avaient décidé de faire un don des engrais en Afrique pour booster la production agricole.

A la fin de novembre, l'ONU avait révélé qu'un stock de 200 000 tonnes d'engrais russes se trouvait dans des ports et entrepôts européens.

Une première cargaison d'engrais tirée de ce stock était déjà acheminée en Afrique à partir des Pays-Bas, à bord d'un navire affrété par le Programme alimentaire mondial (PAM). En principe, le navire devrait accoster au Mozambique, avant que les engrais soient acheminés vers le Malawi.

Les prix mondiaux des engrais, bien qu'en baisse par rapport à leurs sommets de mi-2022, resteront historiquement élevés en 2023 et au-delà, faisant donc gonfler les coûts de production agricole, a souligné Gro Intelligence.

Autonomisation énergétique

BOAD, PROPARCO, BIDC et Cie adhèrent à la stratégie de l'Uemoa

Pour réussir la mise en œuvre de sa Stratégie de développement de pôles énergétiques (SDPE), la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) s'est entretenue, de Lomé à Abidjan, avec les partenaires techniques et financiers. Déroulée du 7 au 14 décembre 2022, cette série de rencontres a permis à l'institution de recueillir leurs observations.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Facteur indispensable à la croissance économique des nations, l'énergie électrique reste une des priorités de l'Uemoa. C'est dans cette logique que la Commission de l'Uemoa, du 7 au 14 décembre, a échangé avec ses différents partenaires. Déroulée aussi bien en présentiel qu'en mode virtuel, la mission conduite par le Commissaire Paul Koffi Koffi a présenté à l'institution commune de financement du développement des États membres de l'Union (BOAD) ainsi qu'aux Partenaires Techniques et Financiers, la Stratégie de Développement des Pôles Énergétiques de l'Union. Objectif, recueillir leurs observations, suggestions et propositions d'amendements sur la Stratégie ainsi que leur adhésion quant à son financement. A Lomé, en plus de la BOAD, la mission a tenu des séances de travail avec la Banque d'Investissement



et de Développement de la CEDEAO (BIDC). L'étape d'Abidjan a été marquée par une réunion virtuelle avec la Société de Promotion et de participation pour la coopération économique (PROPARCO). Les différents partenaires rencontrés par le Commissaire Paul Koffi Koffi et son équipe en compagnie des Représentants Résidents de la Commission à Lomé et à Abidjan ont, à l'unanimité, félicité la Commission de l'Uemoa pour l'approche innovante définie à travers la SDPE et ont exprimé leur volonté de soutenir l'Union dans le financement et la

mise en œuvre de cette stratégie. Selon les points de la Commission, ils n'ont pas manqué de saluer « l'important travail de formulation de la vision du secteur à l'horizon 2033 et la stratégie pour y arriver sur la période 2022-2033 ». « A cet effet, explique la Commission, ils estiment que la SDPE constitue un outil d'une grande ambition en mesure de relever les défis d'offre et d'accès à l'énergie à moindre coût pour les populations de l'Union ». Pour rappel la Stratégie de Développement de Pôles Énergétiques (SDPE) dans l'espace Uemoa a été adoptée par le Conseil des Ministres Statutaire de l'Uemoa en sa session du 30 septembre 2022. Pour le financement de cette stratégie, il est prévu une Table ronde des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). D'où la nécessité de présenter cette stratégie aux partenaires de référence de l'Uemoa.



Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum
----------------------	---------	------------------

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist
Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52.4 points	Banque mondiale 2019

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist
liberté de presse	5ème	96ème	Reporters Sans Frontières
Corruption	3ème	85ème sur 180 pays	Transparency international
Liberté Humaine	1er	76ème	Institut Fraser 2022
Prospérité	3ème	25ème (plan Africain)	Institut Legatum

ELECTIONS  
**LEGISLATIVES**  
8 JANVIER 2023

# Votez



**POUR LA PARTICIPATION DES  
ENTREPRISES BÉNINOISES À  
35%  
DE TOUS LES MARCHÉS PUBLICS**

## LES QUATRE AXES DU PROGRAMME DE LEGISLATURE 2023-2026 DU BLOC REPUBLICAIN

1- Améliorer les conditions de vie des populations  
C'est d'abord protéger le consommateur que nous sommes tous, notamment en période de crise et ensuite préserver et accroître le niveau de vie de tous les Béninois et Béninoises. Ce qui passe par :

- Créer des emplois notamment pour les jeunes ;
- Subventionner les intrants en faveur des producteurs agricoles ;
- Mettre des incitations pour rendre les produits de grandes consommations disponibles à un prix abordable ;
- Relever le salaire des travailleurs.



2- Renforcer la résilience de notre pays,  
Nous envisageons, à partir d'un encadrement législatif adéquat, améliorer notre système d'alerte précoce vis-à-vis des chocs de toute nature, économique, climatique, social, sanitaire, sécuritaire, technologique et autres. Ceci permettrait de rendre plus efficace l'action du Gouvernement dans les situations de chocs ou de grandes vulnérabilités comme dans le cas de la pandémie de la COVID-19 ou le phénomène de cherté de la vie induit par l'environnement international, ou encore dans le cas des phénomènes climatiques sévères.

3- Affirmer la cohésion nationale et la poursuite du développement durable  
Nous envisageons de promouvoir les pratiques de développement et d'aménagement équilibré du territoire national. Il n'y aurait pas non plus de cohésion nationale si nous ne développons davantage de solidarité envers les plus vulnérables aussi bien les personnes physiques, morales que les communautés ou communes. C'est pour cette raison que nous envisageons de soutenir le Gouvernement par des initiatives législatives de cohésion sociale qui renforcent les marges de manœuvre du Gouvernement en matière d'emploi, d'insertion professionnelle des jeunes, de soutien à l'entreprise, de logements sociaux, de promotion de l'égalité des chances et de renforcement de l'égalité professionnelle.

4- Renforcer l'arsenal législatif disponible sur la gouvernance  
Afin de nous assurer que cette bonne dynamique imprimée au pays par Son Excellence le Président Patrice TALON, depuis quelques années, n'est pas galvaudée par la suite, nous envisageons de renforcer l'arsenal législatif en accompagnant le vote d'une loi-cadre sur l'évaluation des politiques publiques et la planification du développement.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Lancement officiel de la campagne

Le Directoire du Mouvement Populaire de Libération (MPL) communique :

Dans le cadre des campagnes électorales comptant pour la tenue des élections législatives du 8 Janvier 2023, le Mouvement Populaire de Libération (MPL) procédera au lancement officiel de ses activités, le Samedi 24 décembre 2022 à 10 heures précises à Tchetti dans la Commune de Savalou.

Moments inédits de mobilisation des militants et sympathisants du parti, la Cérémonie de lancement officiel des campagnes donnera aussi l'occasion de mettre en ordre de bataille, les lieutenants du parti pour l'assaut final au soir du 8 Janvier 2023.

A cet effet, le Directoire du Mouvement Populaire de Libération (MPL) invite les militants et sympathisants du parti mais aussi les populations des Collines et environs à se mobiliser autour de leurs candidats et leaders du Mouvement Populaire de Libération (MPL) afin de donner un cachet spécial à la cérémonie.

Le Directoire du Mouvement Populaire de Libération (MPL) compte sur la présence et l'exactitude de tous.

MPL, Changeons de Cap !

Fait à Cotonou, le 22 Décembre 2022

Le Président,

Expérience TEBE



## MESSAGE DU PARTI LES DÉMOCRATES

Le parti Les Démocrates c'est le parti du peuple en souffrance depuis 2016.

C'est le parti de ceux qui sont fidèles à l'esprit de la conférence nationale des forces vives de la Nation de février 1990. C'est le parti respectueux d'un État de droit avec la séparation stricte des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et de la presse. C'est le parti respectueux des droits de l'homme et des peuples. C'est le parti promoteur des leviers de développement économique.

Nous invitons tous les citoyens béninois sans exception à voter massivement leur parti, le parti du peuple, le parti Les Démocrates pour que les fonctionnaires qui produisent la richesse soient rétribués à juste valeur de leurs efforts. Car ce sont eux qui produisent la richesse de la nation.

Mais hélas ! Qu'en tirent-ils ?

Nous invitons le peuple à voter Les Démocrates pour que les armateurs aujourd'hui en charge de la cité ne continuent point de se sucrer sur le dos du peuple, contre les professionnels qu'on paupérise et qu'on ridiculise. Nous invitons le peuple béninois à voter Les Démocrates pour que les étudiants aient des bourses d'études décentes, pour que les filles aient la chance d'être scolarisées et maintenues à l'école.

Nous invitons les béninois à voter Les Démocrates pour que les paysans vendent leur soja, leur acajou et autres au même prix que leurs homologues de la sous-région.

Voter Les Démocrates, c'est permettre le contrôle de l'action gouvernementale.

Voter les démocrates pour que les détenus politiques sortent de la prison.

Voter les démocrates pour que les exilés rentrent au pays pour contribuer au développement de la nation.

Voter Les Démocrates pour que les femmes accèdent aux micro crédits.



## Noël

## La bûche, l'indémorable dessert qui ne cesse de se réinventer

Comme chaque année, la rédaction de 20 Minutes vous accompagne durant les fêtes de décembre. Et comme chaque année on court après les incontournables de la table et de la déco. En 2022, on vous en révèle un peu plus sur les rois de la fiesta.

Du 23 au 25 décembre, retrouvez les dessous des « Hotte Stuffs », ces stars de Noël ou du Nouvel an. Autrement dit, le sapin, la boule de Noël, le papier cadeau, la bûche et, enfin, l'icône orange. Le tout illustré par notre journaliste, reine des crayons, Diane Regny.

Dans ce quatrième épisode, la bûche prend la parole. Dessert incontournable, elle est devenue indémodable grâce au savoir-faire des pâtissiers qui ont su la rendre moins grasse et moins sucrée pour coller aux envies des gourmands d'aujourd'hui. Je suis l'un des emblèmes de Noël, comme toute célébrité qui se respecte je me fais désirer, je peux croquer sous la dent ou fondre sur la langue, il faut (parfois) du courage pour m'attaquer après un repas copieux, je suis... Indice, chez vous : je suis une championne. Aussi éphémère que symbolique en cette période de fêtes. Vous abandonnez ? Allez, je vous le donne, je suis la bûche de Noël. Et il y a fort à parier que j'ai garni votre table de réveillon. Selon un sondage paru l'an dernier, je suis en effet le troisième élément le plus incontournable du menu de Noël, après mes collègues salés, le foie gras et le saumon. Je suis donc le dessert iconique de la fin d'année. « Si on estime qu'une pâtisserie produit en moyenne entre 600 et 700 bûches sur la période des fêtes, ça fait plus de 3 millions de bûches », calcule Laurent Le Daniel, meilleur ouvrier de France (1997) et président de la confédération de la pâtisserie, organisation qui regroupe environ 4.500 pâtissiers.

## « Le produit phare du mois de décembre »

Je vous l'avais dit, j'ai du succès. Et encore, ce chiffre ne compte que les pâtissiers, pas les boulangeries-pâtisseries qui me produisent aussi en grande quantité. Alors, si on rajoute la grande distribution, c'est une marée de bûches qui déferle sur les étals, malgré le contexte. Œuf, beurre,



farine, sucre, chocolat... Tous les ingrédients de base qui permettent de me façonner voient leur prix flamber, et ces augmentations se répercutent sur mon prix. Mais, parole de pâtissier, je continue à vous séduire. « La bûche, ça reste le produit phare du mois de décembre, grâce à la tradition française, grâce à la fête de Noël. Peu importent les soucis que peuvent avoir les Français, ils continueront à en acheter, quitte à faire un effort supplémentaire. L'engouement est réel. Il y avait 600 personnes pour une journée portes ouvertes dans mes boutiques au début du mois », assure Laurent Le Daniel, qui prévoit de fabriquer environ 4.000 bûches dans ses cinq pâtisseries de la région rennaise. Confectionnées au dernier moment

Les pâtissiers planchent durant des mois sur des créations originales. Mais la clé, c'est de commencer à me confectionner au dernier moment. « 50 % de la réussite tient à ta fraîcheur. On ne te fabrique pas au mois de septembre pour ensuite te congeler. Ça, la grande distribution sait très bien le faire. Le reste du secret consiste à trouver un bon équilibre entre le biscuit et la crème », confie Stéphane Glacier, un pâtissier spécialisé dans ma fabrication, auteur de trois ouvrages sur les bûches, qui a fait évoluer ma recette et propose environ 3.000 de mes congénères à la dégustation. ici.

« On a retravaillé les taux de sucre et de gras, pour que tu sois moins lourde à manger. Avant, tu étais composée de beaucoup de crème et de pas beaucoup de croustillant. Si on te fabrique avec de la crème au beurre comme il y a trente ans, impossible d'avoir du succès », complète le spécialiste. Diversifier, oui ; dénaturer, pas question. Dans sa pâtisserie de Bois-Colombes, ce meilleur ouvrier de France (2000) propose de m'habiller en chocolat (50 % de ses

ventes), mais aussi en fruits rouges ou encore en maron.

**En tête des meilleures ventes chez les pâtissiers** Même constat chez Silax, à Fontenay-sous-Bois. « Pour garder la fraîcheur, je fonctionne uniquement sur commande. » A un mois de Noël, il en avait 250 comme moi à préparer, avec trois saveurs : le Coco Djambo, l'igloo cassis marron et la bûche aux deux pralinés. Le secret pour ce pâtissier francilien, également jury au salon du chocolat ? « Faire les finitions à la dernière minute et donner le meilleur. Si les clients sont contents à Noël, ils reviennent. ». Il faut dire que l'enjeu est important pour mes amis pâtissiers. Décembre représente près de 30 % de leur chiffre d'affaires annuel, selon la confédération des pâtissiers. Et moi, au cœur de ce mois crucial, je fais figure de meilleur employé du mois en caracolant en tête des meilleures ventes. Que voulez-vous, les Français ne se lassent pas de moi, et ce depuis ma création à la fin du XIXe siècle par un pâtissier parisien.

## De l'âtre à l'assiette

Car avant d'être un dessert, j'étais... Une bûche. Une vraie. Dans la forêt. Et je m'invitais dans la cheminée familiale. « Le père de famille coupait une grosse bûche d'un arbre fruitier, car le fruit est symbole de fécondité. Selon les régions, le plus jeune ou le plus âgé du foyer allumait la bûche dans l'âtre le 24 décembre, précise Eric Birlouez, sociologue de l'alimentation et auteur d'Une histoire de l'alimentation des Français. Parfois, on arrosait la bûche avec du vin ou de l'huile d'olive. La bûche devait brûler au minimum toute la nuit, et dans l'idéal jusqu'au 1er janvier. Les cendres étaient conservées pour protéger la famille et les récoltes.

20minutes

## Nigeria

## Lancement d'un centre d'assurance qualité des aliments de 11 millions \$ dans l'Etat d'Ogun



En Afrique, l'innocuité des aliments expédiés sur le marché international demeure un véritable défi. Alors que le nombre de rejets des produits issus du continent a augmenté ces dernières années, plusieurs initiatives sont à l'œuvre pour réduire les interceptions. Au Nigeria, la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a procédé le jeudi 22 décembre à l'inauguration d'un centre africain d'assurance qualité (AQAC) basé dans l'État d'Ogun, pour renforcer la sécurité sanitaire des produits agroalimentaires du pays. L'information a été rapportée par le quotidien local Leadership. D'un coût total de 10,8 millions \$, la nouvelle infrastructure est constituée de laboratoires et d'équipement modernes pouvant offrir, entre autres services, des tests physico-chimiques, l'analyse des contaminants (pesticides et métaux lourds) et des tests microbiologiques. D'après Benedict Oramah, président du Conseil d'administration d'Afreximbank, ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme de 100 millions \$ mis en œuvre par l'institution financière qui prévoit de construire d'autres centres AQAC à travers le pays. L'initiative vise notamment à réduire les rejets de produits alimentaires nigériens pour cause de non-conformité aux exigences sanitaires sur les marchés étrangers en l'occurrence l'Europe et les USA. « Le centre AQAC est une initiative pour s'assurer que les produits fabriqués en Afrique répondent aux normes de santé et de sécurité requises sur le marché international », ajoute le responsable. Pour rappel, la majeure partie des interceptions de produits agricoles africains a lieu sur le marché européen, ce qui engendre un manque à gagner de près de 700 millions \$.

## Rwanda

## L'UE injectera 27,6 millions \$ dans la construction d'un marché de fruits et légumes à Kigali en 2023

Au Rwanda, l'industrie horticole est une des principales contributrices au PIB agricole. Dans le pays des mille collines, le renforcement des infrastructures de stockage et de traitement de ces produits hautement périssables est au centre des préoccupations des autorités. Au Rwanda, la construction du marché de fruits et légumes dans la Zone économique spéciale de Kigali (KZES) devrait finalement débiter en 2023 grâce au soutien financier de l'Union européenne (UE). C'est ce qu'a révélé le Conseil national de développement des exportations agricoles (NAEB) le jeudi 22 décembre. D'un coût total de 29,5 milliards de francs rwandais (27,6 millions \$), ce projet annoncé pour la première fois en 2010 et qui devait être achevé en 2018 a été reporté à plusieurs reprises notamment en raison de contraintes financières. Une fois opérationnel, ledit marché devrait être en mesure de traiter 180 000 tonnes de produits horticoles. Le NAEB indique en outre que ce nouveau marché fournira entre autres services le nettoyage, le calibrage, le séchage et le stockage de produits horticoles en vue de réduire les pertes post-récolte et d'accroître les recettes d'exportation issues de la filière. Plus largement, il faut noter que l'enveloppe annoncée s'inscrit dans le cadre de la convention de financement de 67 millions \$ signée en octobre dernier entre le Rwanda et l'UE pour renforcer la résilience du secteur agricole au changement climatique au cours des trois prochaines années. Au Rwanda, les pertes post-récolte touchent environ 40 % de la production horticole.



## Tunisie

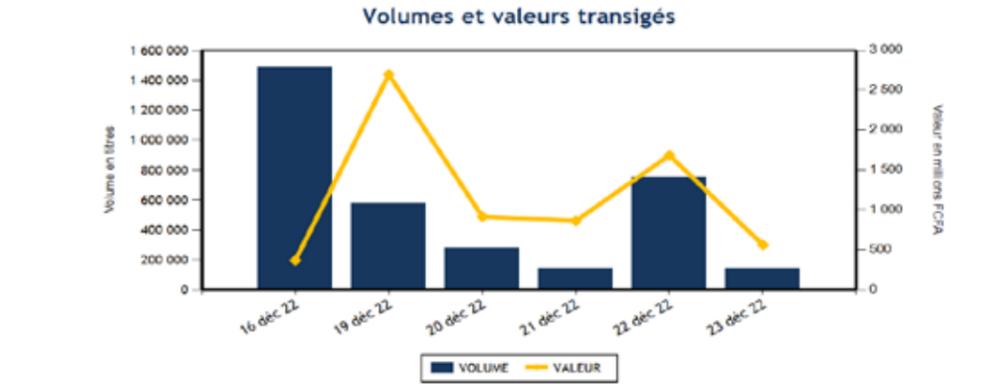
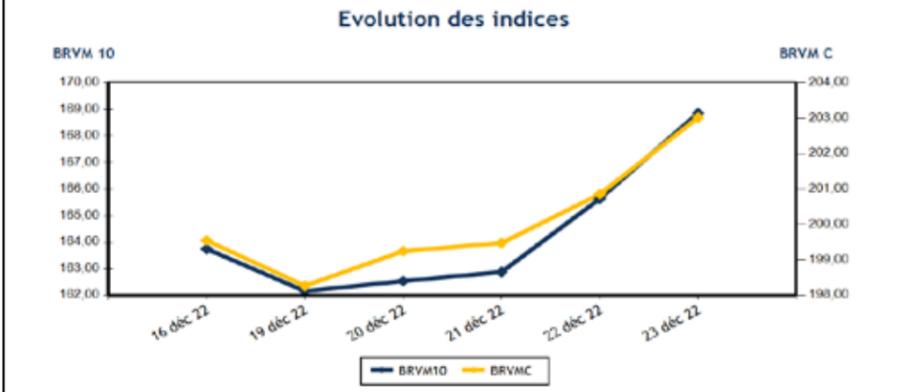
## 430 millions \$ de l'Allemagne pour des projets de développement



Sous forme de prêt et de don, les financements sont destinés à des projets dans plusieurs domaines, dont les énergies renouvelables, l'eau, le développement agricole durable et la résilience au changement climatique. L'Allemagne a accordé à la Tunisie des financements de 405 millions d'euros (430 millions \$) destinés à des projets de développement, a annoncé le ministère tunisien des Affaires étrangères dans un communiqué publié samedi 24 décembre. Sous forme de don, le premier financement de 105 millions d'euros servira à financer des projets dans des « domaines vitaux de coopération », tels que le développement régional, l'appui à la décentralisation, l'emploi des jeunes, la digitalisation, le développement agricole durable et la résilience au changement climatique. La banque de développement allemande KfW a également accordé à la Tunisie un prêt de 300 millions d'euros destiné à financer neuf projets de développement dans les domaines des énergies renouvelables, de l'eau et du développement rural. Les accords relatifs à ces financements ont été signés par le ministre tunisien des Affaires étrangères, Othman Jerandi, et l'ambassadeur d'Allemagne en Tunisie, Peter Prügel.

Ecofin du 26 Décembre 2022

<b>BRVM 10</b>	<b>168,86</b>		<b>BRVM Composite</b>	<b>203,02</b>
<b>Variation Jour</b>	↑ <b>1,94 %</b>	<b>BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE</b>		
<b>Variation annuelle</b>	↑ <b>10,00 %</b>	<b>vendredi 23 décembre 2022</b>		
		Site : <a href="http://www.brvm.org">www.brvm.org</a>		



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA) (Actions & Droits)	6 110 881 844 225	1,08 %
Volume échangé (Actions & Droits)	126 461	-80,67 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	442 009 750	-35,79 %
Nombre de titres transigés	42	2,44 %
Nombre de titres en hausse	17	41,67 %
Nombre de titres en baisse	12	-29,41 %
Nombre de titres inchangés	13	8,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 906 954 017 599	-0,14 %
Volume échangé	12 193	-87,83 %
Valeur transigée (FCFA)	121 010 708	-87,86 %
Nombre de titres transigés	9	12,50 %
Nombre de titres en hausse	2	0,00 %
Nombre de titres en baisse	2	0,00 %
Nombre de titres inchangés	5	25,00 %

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NEI-CEDA CI (NEIC)	750	7,14 %	20,00 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	5 125	6,99 %	7,11 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	745	6,43 %	-2,61 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	20	5,26 %	11,11 %
SITAB CI (STBC)	6 700	4,69 %	8,41 %

**PLUS FORTES BAISES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOLIBRA CI (SLBC)	83 250	-7,50 %	-46,63 %
SICOR CI (SICC)	5 750	-6,96 %	12,30 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 000	-5,66 %	-28,57 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 310	-3,68 %	-25,14 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 450	-1,69 %	-2,36 %

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	103,75	-0,80 %	-5,78 %	47 835	172 553 400	25,30
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	484,75	1,28 %	8,00 %	12 618	135 724 060	9,06
BRVM - FINANCES	15	75,59	1,72 %	-2,00 %	55 500	101 980 320	7,29
BRVM - TRANSPORT	2	359,60	2,03 %	-42,20 %	932	1 331 510	5,74
BRVM - AGRICULTURE	5	293,14	-0,07 %	20,48 %	1 205	9 447 100	5,59
BRVM - DISTRIBUTION	7	366,10	0,46 %	-10,14 %	8 274	20 858 415	25,55
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 462,15	0,00 %	62,33 %	97	114 945	14,23
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	7,96	
Taux de rendement moyen du marché	7,44	
Taux de rentabilité moyen du marché	8,62	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	110	
Volume moyen annuel par séance	962 093,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 862 824 529,25	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	4,63	
Ratio moyen de satisfaction	23,85	
Ratio moyen de tendance	514,97	
Ratio moyen de couverture	19,42	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	6,67	
Nombre de SGI participantes	29	

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E  
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan  
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : [brvm@brvm.org](mailto:brvm@brvm.org), Site Web : [www.brvm.org](http://www.brvm.org)

**UCA**  
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.  
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, Immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN  
 001 BP 8690 RP  
[uca@ucasgi.com](http://uca@ucasgi.com)  
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00  
 (229) 21 31 00 21  
[www.ucasgi.com](http://www.ucasgi.com)

**SGI - BENIN**  
 Carré 211 St Michel  
 immeuble SGI-Bénin 01 BP  
 4546 Cotonou.  
 Tél : (229) 21 31 15 41  
 21 31 15 71

**BOA CAPITAL SECURITIES**  
 Groupe BMCE BANK  
 BOA CAPITAL SECURITIES  
 Siège BOA Benin,  
 Boulevard de France  
 Tel : (229)  
 21315343/64182121

**SOCIETE DE BOURSE**  
 AGI  
 Immeuble de l'Africaine des Assurances  
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration  
 01 BP 8668 RP Cotonou  
[contact@agi-agi.com](mailto:contact@agi-agi.com)  
 +229 21318733  
 +229 21316065

**AFRICABOURSE**  
 Avenue Steinmetz Face  
 Immeuble Air Gabon 01 BP  
 6002 COTONOU BENIN  
 Tél : (229) 21 31 88 35 /  
 21 31 88 36

**BIIC Financial Services**  
 Société de gestion et d'intermédiation  
 Boulevard Saint Michel  
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa  
 01 BP. 7700 Cotonou  
 Tél. +229 21324875  
 Tél. +229 21324876  
[sgibfs@biic-financialservices.com](mailto:sgibfs@biic-financialservices.com)

Message de campagne président**Militantes et militants**

Le dialogue avec le citoyen, afin de le déterminer à choisir les députés à l'Assemblée nationale au titre de la 9<sup>ème</sup> législature, est engagé dès ce jour, 23 décembre 2022. Nous avons noté, avec satisfaction, la qualité de la préparation de cette échéance déterminante pour l'Union progressiste le renouveau, par chacun et par tous. Il a fallu pour les uns, candidats à la candidature, de dépasser les frustrations légitimes nées des choix tout aussi nécessaires et exigeants, pour ne considérer que l'engagement collectif au service



du Peuple. Il a fallu pour les autres, militants de diverses obédiences politiques, dont les fusions et les adhésions condamnent la ferveur et l'enthousiasme individuels ou de groupe à s'unir sans exigence, au sein des comités en vue d'une campagne audacieuse, offensive et cohérente. Il a fallu aux sympathisants, citoyens politiquement déterminés, jeunes et adultes, femmes et hommes, étudiants, artisans et producteurs, agents de l'Etat ou du secteur privé, se mobiliser pour rejoindre les équipes ainsi organisées, à l'effet de les renforcer et de les soutenir par leur présence, leurs moyens et leurs prières. Il a fallu à tous, de dépasser les difficultés structurelles, relationnelles et organisationnelles pour mieux engager le Parti à conquérir la confiance des électeurs et l'honorer pour le bien de tous. C'est pourquoi le Présidium salue en chacune et en chacun, ce sens de responsabilité politique et d'engagement militant.

A présent, chaque électeur et chaque électrice nous attendent. Chacun est préparé pour savoir que rien ne sera épargné à l'Union progressiste le renouveau ni aux candidats que le Parti présente à l'élection. Parce que le scrutin du 8 janvier 2023 est une étape majeure en vue de la poursuite sereine de la transformation positive durable de notre société, chacun saura se concentrer sur la qualité de la conviction de l'électeur qui, seul, a le pouvoir d'en décider. Parce que l'Union progressiste le renouveau marque avec constance et consistance sa volonté forte à agir davantage aux côtés du Chef de l'Etat, sur les choix politiques en vue de l'accès de tous les citoyens aux services sociaux essentiels à la santé, à l'éducation, à l'eau, à l'électricité, aux infrastructures et à la sécurité, chacun sera mobilisé pour convaincre de notre capacité à en garantir la concrétisation. Nous ne pouvons y parvenir et rendre à la campagne la qualité politique attendue qu'en nous détournant de toute tentative de diversion politicienne fondées sur les invectives inutiles, les injures et toutes autres indignités publiques. Nous devons démontrer à tous que notre Nation étant fraternelle, notre Parti n'a point d'autres adversaires que la pauvreté, l'insécurité, les vulnérabilités sociales et les discriminations insupportables.

Nous devons convaincre de notre détermination profonde que sont la personne humaine, dans sa complétude, et notre pays, dans sa dignité.

**Le tout et partout,  
Dans l'Union,  
Pour le Progrès,  
Par le Renouveau.**

**Joseph DJOGBENOU**

**Président de l'Union progressiste le renouveau.**

9<sup>ème</sup> législature**Ce que compte faire les députés FCBE dans le domaine de la santé**Travailler à :

Moderniser le plateau technique dans nos hôpitaux.

Palier à l'insuffisance du personnel en procédant à des recrutements massifs.

Rendre effective l'assurance maladie universelle en mettant l'accent sur la prise en charge des indigents

Améliorer l'accueil des patients dans nos formations sanitaires.

Travailler à la gratuité de la césarienne, des soins de santé primaire et la dialyse.

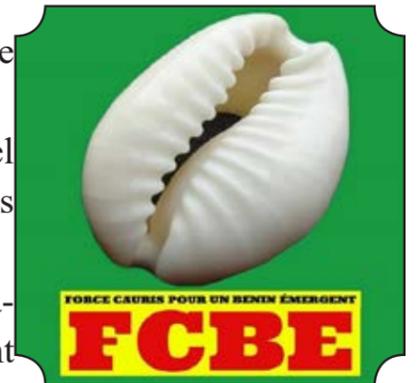
Définir un ratio population/centre de santé puis un ratio population/médecin afin d'assurer une couverture sanitaire de qualité sur toute l'étendue du territoire national.

Recruter du personnel qualifié pour animer les centres de santé.

Faire doter tous les centres d'ambulance.

Faire ravitailler nos centres de santé de médicaments en quantité suffisante.

Uniformiser les prix des médicaments dans les pharmacies à travers tout le pays.

Offre de Législature de l'UDBN au Peuple béninois**Promouvoir les femmes et agir pour leur bien-être**

Le parti Union Démocratique pour un Bénin Nouveau (UDBN), on le sait, est le seul parti politique dans notre pays à l'avènement de la réforme du système partisan à avoir à sa tête une femme, une vraie Amazone en la personne de Claudine afiavi Prudencio. Ce facteur différentiel témoigne déjà de la volonté du parti de faire de la femme le moteur du développement social, économique et politique de notre pays. Ça n'est pas un slogan, c'est un fait que l'on ne peut contester, c'est du factuel. Et depuis, le parti n'a jamais cessé de se réclamer vivier de la promotion de la femme.

Là encore, comme pour les jeunes, l'UDBN est en pole position dans le positionnement des femmes pour les législatives du 8 janvier 2023. 32% de femmes positionnées sur la liste UDBN, damant ainsi le pion à toutes les autres formations qui sont dans le saupoudrage en matière de promotion de la femme. C'est dire que le parti des Amazones va plus loin que tous les autres pour corriger l'exclusion dont les femmes, pourtant majoritaires, ont toujours été victimes dans notre pays. Finies les déclarations d'intention et autres discours trompeurs. Nous voulons aussi des Nancy Pelosi (Présidente de la chambre des représentants des États-Unis), des Yaël Braun-Pivet (Présidente du parlement français) chez nous.

Et en soutien aux efforts du gouvernement de notre pays en matière de protection des droits des femmes et de promotion de la femme, notamment la mesure de gratuité de la scolarisation des filles au premier cycle de l'enseignement secondaire, la loi contre le harcèlement qui protège les filles et leur permet d'aller au bout de leur cursus, la création de l'Institut National de la Femme que dirige par ailleurs, la Présidente Claudine afiavi Prudencio, la lutte contre les VBG, l'UDBN entend encadrer l'octroi du micro-crédit aux femmes et aux artisans pour que les populations concernées en bénéficient en toute égalité de chance, en toute équité sociale. Nos femmes des campagnes et des villes auront donc leurs meilleurs avocats au parlement si elles votent la liste UDBN. Le 8 janvier 2023, il faudrait le concrétiser dans les urnes.



**BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.**  
Afrique de l'Ouest

**Siège Social :** Côte d'Ivoire 18, rue Joseph ABONJA - 01 BP 3802 Abidjan  
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

**ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN**  
délégation : Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2983 Cotonou  
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 26 77

**COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM****Initiation gratuite à la bourse**

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

**Modules de formation**

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;**
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;**
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.**

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

**Lieu de la formation :** Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

**La participation aux formations est gratuite.**

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

**Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB**

**Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39**

**NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA**

## Echanges commerciaux en 2021

## 90,7% du cajou de l'Uemoa exportés vers l'Asie

(Nécessité d'une usine régionale de transformation agro-industrielle)

Les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) vendent la totalité de leur production de noix de cajou sur le marché Asiatique. Selon le Rapport sur le commerce extérieur de l'UEMOA au titre de l'année 2021, les expéditions à l'extérieur des Produits de l'anacarde sont orientées principalement vers l'Asie pour un taux de 90,7%.

● Abdul Wahab ADO

Si les exportations totales de biens en valeur des pays de l'UEMOA se sont établies à 20.466 milliards en 2021, en augmentation de 11,8% par rapport au niveau enregistré un an auparavant, la grande partie des Produits de l'anacarde est vendue en Asie pour un taux de 90,7%. Quel dommage ! Le Rapport sur le commerce extérieur de l'UEMOA au titre de l'année 2021 de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) indique un accroissement des exportations des pays de l'Uemoa



en 2021. Cette évolution est essentiellement imputable à une progression des ventes de caoutchouc (+42,8%), d'anacarde (41,9%), de produits pétroliers (+34,4%), de coton (31,8%), de cacao

(11,5%) et d'or (+7,3%). Le rapport mentionne que les exportations de noix de cajou ont progressé de 16,%, en ressortant à 815,5 milliards FCFA en 2021, représentant 4% des ventes

totales de l'Union. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des prix pratiqués à l'expédition. Les pays exportateurs dans l'Union sont principalement la Côte d'Ivoire et la

Guinée Bissau.

### Nécessité d'une usine régionale de transformation agro-industrielle

Par ailleurs, cette part importante de vente de ces produits de l'anacarde à l'extérieur constitue une perte de devise pour les économies ouest africaines notamment pour les deux principaux pays. Ainsi, une usine régionale de transformation agro industrielle comme celle de

Glo-Djigbé Industrial Zone (GDIZ) du Bénin dédiée à la transformation locale de produits agricoles tels que le coton, les noix de cajou, l'ananas, les noix de karité et le soja, etc. s'avère nécessaire tant pour capter les devises que pour la création de l'emploi et aussi pour le renforcement du Partenariat Public-Privé (PPP). Cela permettra de booster le développement des économies de l'Union.



## HOROSCOPE finance

**Bélier** Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

**Taureau** Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

**Gémeaux** Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

**Cancer** Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

**Lion** Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

**Balance** Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

**Scorpion** Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

**Sagittaire** Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

**Capricorne** La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

**Verseau** La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

## L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkodji zone résidentielle, 2<sup>ème</sup> rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

### Directeur Général

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

### Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

### Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

### Directeur de publication

Jules AFFODJI

### Rédacteur en chef

Jean Claude KOUAGOU

(97 720 976)

### Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

### Rédacteurs

Nestor DEHOINDJI

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Falco Vignon

### Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

### Rock AMADJI

(Correspondant Zou-Collines)

### Emmanuel AKAKPO

(Br Atacora-Donga)

### Issa SIKITI DA SILVA

(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

### Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

### Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON

(62323855)

Constant Hermann DAZAN, à propos de la 8ème législature

# « De grands succès au plan de la diplomatie parlementaire »

**Chef Service de la Coopération Interparlementaire à l'Assemblée nationale et conseiller aux affaires étrangères, Constant Hermann DAZAN était sur le plateau de la Télévision Hémicycle ce jeudi 22 décembre 2022 pour faire le bilan de la 8ème législature qui tire vers sa fin sur le plan de la diplomatie parlementaire. Pour ce diplomate de carrière, à l'ère de l'actuelle mandature du Parlement, des avancées notables ont été enregistrées grâce au management du président Louis Gbèhounou VLAVONOU et de son bureau qui ont bien voulu redynamiser les relations qu'entretient l'institution parlementaire avec le monde extérieur. Mieux, la mise en alerte de l'Assemblée parlementaire par la francophonie (APF) suite aux événements postélectorales a été levée face à une diplomatie parlementaire très offensive. En résumé, sous le président VLAVONOU, la diplomatie parlementaire a pris son envol avec à la clé un accord-cadre signé entre le Parlement et le Ministère des affaires étrangères pour une complémentarité entre la diplomatie classique et la diplomatie parlementaire... Lire ci-dessous l'intégralité de la transcription de l'émission sur la Télévision Hémicycle.**

Télévision Hémicycle (TH) : Mesdames et messieurs, bonjour. Heureux de vous retrouver sur ce plateau spécial qui parlera de la diplomatie parlementaire. Bienvenue à toutes et à tous. La diplomatie, lorsqu'on en parle, beaucoup pourraient la restreindre non seulement dans les prérogatives du pouvoir exécutif. Pourtant il n'y a pas que l'exécutif dans un État. Au Bénin, l'Assemblée nationale prend sa part dans la mise en œuvre de la politique étrangère du pays, dans la défense de ses intérêts nationaux sur l'échiquier politique international. La 8ème législature aura, à sa manière, hissé le drapeau du Bénin dans le concert des nations ces quatre dernières années. Nous en faisons le bilan sur cette émission avec un invité. Constant Hermann Dazan bonjour !

**Constant Hermann Dazan (CHD) : Bonjour !**

**Vous êtes diplomate. Vous êtes conseiller des affaires étrangères et à l'Assemblée nationale, vous êtes le Chef Service de la Coopération Interparlementaire. Est-ce qu'on peut dire que ce service est comme notre ministère des affaires étrangères à l'Assemblée nationale ?**

On peut le dire ainsi.

**Merci encore une fois d'avoir accepté notre invitation. Avec vous, nous allons essayer de faire le bilan de la diplomatie parlementaire sous la 8ème législature. Déjà il faut commencer par nous dire M. Dazan, qu'est-ce qu'on peut entendre par diplomatie parlementaire ?**

Merci beaucoup M. Djossou. Merci pour l'honneur que vous me faites de m'inviter sur votre plateau pour vous parler un peu de la diplomatie parlementaire. Comme vous le savez, l'Assemblée nationale du Bénin à l'instar de beaucoup de Parlements dans le monde, a trois missions essentielles : celle de légiférer, celle de représenter le peuple et celle d'assurer le contrôle de l'action gouvernementale. Ces trois missions que je viens d'énumérer ne peuvent s'opérer dans un cloisonnement avec l'environnement international. C'est pourquoi justement l'Assemblée nationale pose constamment des actes qui participent de la politique extérieure des États. Vous avez par exemple l'autorisation de ratification des traités et conventions internationaux. Vous avez par exemple les activités de coopération liées au fonctionnement des groupes interparlementaires d'amitié. Vous avez par exemple la participation de l'Assemblée nationale aux rencontres internationales. Et par rapport à tout ça, cela suppose que l'Assemblée nationale intervient quand même dans la mise en œuvre de la politique étrangère des États. Et à ce titre, vous savez bien que l'Assemblée nationale en exerçant sa fonction de contrôle de l'action gouvernementale a également pour pouvoir d'allouer des ressources justement pour financer l'action diplomatique de l'État. Cela dit, je pourrais résumer la diplomatie parlementaire comme une série d'actes et d'actions que mènent les parlementaires et bien sûr les Assemblées nationales dans les enceintes internationales, les cas de coopération entre plusieurs Assemblées nationales et également des actions au niveau des parlements régionaux et des organisations interparlementaires.

**M. Dazan, dans certains pays, il y a ce qu'on appelle dans les gouvernements, chef de la diplomatie parlementaire. Dans cette mission diplomatique de l'Assemblée nationale, est-ce qu'il arrive que le Parlement agisse de concert avec le Ministère des affaires étrangères ?**

Bien sûr M. Djossou et d'ailleurs à l'occasion de la célébration en juin 2022 de la 3ème édition des journées de la diplomatie parlementaire, nous avons procédé à la signature d'un accord-cadre de coopération entre justement l'Assemblée nationale et le Ministère des affaires étrangères et de la coopération. Cela participe justement à la complémentarité qu'il devait avoir entre la diplomatie classique des États et la diplomatie parlementaire qui revient aux Assemblées nationales.

Parlant du Ministère des affaires étrangères, M. Dazan, Mesdames et messieurs, nous avons reçu dans nos locaux il y a peu le ministre des affaires étrangères du Bénin M. Aurélien



Agbénonci qui en a profité pour faire un clin d'œil aux députés sur le rôle qu'ils ont eu à jouer dans cette diplomatie. Suivons ensemble cet élément et revenons après sur le plateau.

## EXTRAIT

"Aurélien Agbénonci: la diplomatie parlementaire est très importante et il est important qu'il y ait une cohérence entre ce que le Gouvernement décide de faire, les positionnements stratégiques que nous faisons par rapport à certains États ; les positions que nous prenons par rapport à certains conflits car nous sommes tenus de prendre position, nous sommes tenus de voter au conseil des droits de l'homme à l'Assemblée générale des Nations Unies, que toutes ces positions prises par l'exécutif soient en phase avec la posture que pourrait prendre le Parlement. Ce n'est pas seulement grâce au Gouvernement que le Bénin est respecté à l'étranger. Le Bénin est respecté à l'étranger parce que nous avons voté des lois, nous avons fait des réformes, et sans le Parlement, il n'y a pas de réformes. Parce que le Parlement a joué sa partition, c'est parce que le Gouvernement fait son travail, le Bénin se porte mieux et est mieux perçu, respecté et a une diplomatie que d'aucuns se plaisent à présenter comme une diplomatie qui est dynamique et qui fait son travail sans tambours ni trompette mais qui est résolument au service du développement de notre pays."

**M. Dazan, vous avez suivi le ministre Aurélien Agbénonci. Ce n'est pas seulement grâce au Gouvernement que le Bénin est respecté à l'étranger. Dites-nous en quoi la diplomatie parlementaire aura contribué à l'image de marque du Bénin et plus particulièrement de l'Assemblée nationale après 2019 quand nous avons connu le contexte dans lequel cette législature a été installée?**

Merci M. Djossou car vous me donnez une fois encore l'occasion de revenir justement sur ce que la 8ème législature a pu faire, a pu mener comme actions pour améliorer et rétablir l'image de marque de l'Assemblée nationale dans les enceintes internationales. Comme vous le savez, le Parlement du Bénin après les élections d'avril 2019, avait été mise sous alerte par l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF). Et grâce justement au leadership éclairé du président Louis Gbèhounou VLAVONOU et également à la diplomatie parlementaire, le Parlement du Bénin a quand même réussi à faire comprendre disons à l'Assemblée parlementaire de la francophonie qu'il n'était pas du tout question de mettre le Parlement béninois sous alerte. Et dans ce cadre justement, nous avons reçu deux missions de l'Assemblée parlementaire de la francophonie. Nous avons reçu une première mission en février 2020 qui a été conduite par le président du bureau de l'APF feu Amadou Soumahoro qui était venu au Bénin avec une forte délégation. Au cours de cette mission, cette délégation a écouté toutes les parties prenantes impliquées dans les négociations après les élections de 2019. Nous avons également reçu une deuxième mission courant mai 2022 et là, c'était plutôt la commission politique de l'APF et je pus vous dire qu'aujourd'hui, le Parlement du Bénin n'est plus sous alerte puisque cette sanction a

été levée au cours de la session plénière qui s'est tenue à Kigali en juillet 2022. Donc je pus vous dire qu'aujourd'hui, le Parlement du Bénin n'est plus sous alerte parce que justement nos partenaires internationaux ont compris qu'effectivement les choses s'étaient bien déroulées au cours des élections législatives d'avril-mai 2019. Et d'ailleurs, vous savez bien que le Parlement béninois a joué sa partition dans ce processus. Déjà en participant au dialogue national qui a été convoqué par le président de la République en octobre-novembre 2019 et la partition de l'Assemblée nationale à jouer, c'était de voter une loi d'amnistie au profit de tous les acteurs qui étaient impliqués dans les troubles qui ont mis un peu en branle notre démocratie.

**Déjà vous avez parlé de cette expédition de Kigali conduite, il faut le rappeler, par le président de l'Assemblée nationale.**

Bien sûr. D'ailleurs au cours de ces assises, la sanction a été levée et le président Louis Gbèhounou VLAVONOU grâce à son dynamisme et à son leadership éclairé, a été élu membre du bureau de l'APF.

**Est-ce que cela était déjà arrivé par le passé ou une première ?**

Une première

Donc ça fait partie certainement des succès à l'actif de la 8ème législature.

**Bien sûr !**

Parlons de quelques autres succès qu'on pourrait mettre à l'actif de la 8ème législature en matière de diplomatie parlementaire.

Merci beaucoup M. Djossou. Il y a eu de grands succès à l'ère de la 8ème législature. Aujourd'hui par exemple, nous avons réussi à placer beaucoup de nos députés dans les enceintes parlementaires internationales. Lorsque vous prenez par exemple l'Union interparlementaire, l'ancien ministre des affaires étrangères, l'honorable Bako Arifari a été nommé envoyé spécial de l'OCI pour l'Afrique. En dehors de ça, il avait été le président du comité des droits de l'homme de l'UIP. L'honorable Mariama Baba Moussa est membre du bureau du forum des femmes parlementaires de l'UIP. Et il y en a beaucoup d'autres. Lorsque vous prenez par exemple le CIP-UEMOA, le député Lucien Houngnibo en est le président actuel. Il y a encore beaucoup de députés que nous avons réussi à placer dans ces enceintes internationales.

Le Bénin a aussi accueilli des rencontres internationales

Bien sûr !

**Par exemple la Conférence des parlements africains contre la corruption.**

C'était en juillet 2022. Nous avons organisé une grande conférence au niveau continental qui a connu la participation du président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire, avec le vice-président du Parlement panafricain. Et à cette occasion, le Bénin a été élu justement président de l'APNAC c'est à dire le Réseau des parlementaires africains de lutte contre la corruption.

Sans oublier que c'est une association qui entre temps avait connu quelques problèmes.

Et justement l'atelier de Cotonou a remis sur les rails cette organisation parlementaire de niveau continental.

**On a vu le président de l'Assemblée nationale faire quelques voyages à l'étranger. Est-ce que c'est toujours dans cette dynamique de rester présent sur l'échiquier international ?**

Oui bien sûr puisque déjà je vous ai dit que c'est grâce justement au président Louis Gbèhounou VLAVONOU que le Parlement du Bénin a échappé à une sanction au niveau de l'APF. Et en dehors de ça, le président VLAVONOU a participé à des rencontres de très haut niveau. Ce qui a permis à notre Parlement de redorer son blason sur le plan international.

L'Assemblée nationale a organisé courant 2022 la 3ème journée de la Diplomatie parlementaire. En quoi a consisté cette journée ?

Suite à la page 11

Constant Hermann DAZAN, à propos de la 8ème législature

## « De grands succès au plan de la diplomatie parlementaire »

Merci beaucoup M. Djossou. Vous savez à un moment donné il fallait quand même faire un bilan de la diplomatie parlementaire à l'ère de la 8ème législature. Et à cette occasion, nous avons invité la quasi-totalité des membres du corps diplomatique qui ont fait le déplacement sur Porto-Novo. Ce qui témoigne de l'image de marque que cette assemblée nationale a pu avoir au sein de la scène internationale. Et comme je le disais tantôt à l'entame de cet entretien. Nous avons eu un accord-cadre de coopération entre le Ministère des affaires étrangères et l'Assemblée nationale. Cet accord que nous avons signé permettra en réalité de renforcer les liens de coopération institutionnelle entre le Ministère des affaires étrangères et l'Assemblée nationale. Il est un secret de polichinelle de dire que souvent lorsque nous recevons des visites de parlementaires étrangers, il y a souvent quelques problèmes de collaboration entre le Ministère des affaires étrangères et l'Assemblée nationale mais grâce à cet accord que nous avons signé, nous avons aplani toutes les divergences et là, chaque partie a pris des engagements pour une coopération plus intelligente et plus franche. En dehors de ça aussi, la journée de la diplomatie parlementaire a été l'occasion pour les différents présidents de groupes nationaux tels que le Groupe national UIP, le Groupe national Assemblée nationale de la francophonie, le groupe national Cedeao, de passer devant leurs collègues députés pour faire un bilan un peu des acquis du Parlement du Bénin au sein de ces organisations interparlementaires. Déjà quand vous prenez par exemple l'UIP, Union interparlementaire, qui est une organisation à l'échelle mondiale, qui regroupe tous les Parlements du monde. C'est comme l'Onu au niveau du pouvoir exécutif, on essaie de créer au niveau des parlements nationaux des groupes nationaux qui représentent les parlements auprès de ces organisations interparlementaires. Et c'est ce que nous avons fait avec les groupes nationaux. Nous avons par exemple au niveau de l'APF où nous avons naturellement le président VLAVONOU, assisté du vice-président qui est l'honorable Assan Séibou. Nous avons également des groupes nationaux au niveau d'autres parlements panafricains comme par exemple l'Union parlementaire africaine, le Parlement panafricain, le CIP-UEMOA, la CEDEAO...

À ceux qui diraient qu'en signant un accord de coopération avec le Gouvernement, le pouvoir législatif qui est un pouvoir séparé de l'exécutif, serait se retrouver aux ordres du pouvoir exécutif. Que diriez-vous en matière d'indépendance institu-

tionnelle ?

Moi je parle plutôt d'une complémentarité parce que vous savez cet accord nous permet en réalité de régler beaucoup de problèmes d'ordre collaboratif. Vous voyez par exemple le Ministère des affaires étrangères est la seule institution compétente pour délivrer les passeports diplomatiques aux députés en cours de mandature. Lorsque par exemple les parlementaires doivent effectuer des missions à l'extérieur, il faudrait des notes verbales pour leur permettre d'avoir des visas dans leurs passeports. Donc pour éviter souvent les questions de délai, les questions de procédure, nous avons essayé de mettre en place un certain nombre de mécanismes qui permettent justement d'aplanir les difficultés liées à l'élaboration et à la confection de ces genres de documents. Il y a beaucoup d'autres choses par exemple lorsque vous lisez le décret qui fixe le cadre réglementaire des autorités au niveau étatique qui ont droit à une assistance des ambassades lorsqu'elles sont en déplacement sur le plan international, il n'est prévu que le président de l'Assemblée nationale dans ce décret au niveau du Parlement. Mais grâce à cet accord, on a réussi à étendre cette assistance aux autres députés qui voyagent.

Est ce que cela accorde les mêmes avantages qu'aux députés ?

Puisque nous sommes dans le cadre de concertation permanente, lorsque nous parlons de député, on parle aussi des fonctionnaires parlementaires dans une certaine mesure.

Et si aujourd'hui M. Dazan, on devrait évaluer la présence du Bénin sur l'échiquier politique international en termes de diplomatie parlementaire. Quelle place occuperait notre pays ?

Mais attention vous savez je me suis amusé une fois à faire un peu le point de nos députés dans les enceintes parlementaires internationales. Mais je pus vous dire, monsieur le journaliste, que les députés béninois sont un peu partout. Que ce soit à l'APF, dans presque toutes les commissions que ce soit la commission des affaires politiques, que ce soit la commission des affaires parlementaires, que ce soit la commission des affaires politiques..., ils sont presque partout. Vous savez très bien que l'honorable Rachidi Gbadamassi qui est d'ailleurs le président de la commission des relations extérieures est le vice-président du comité des présidents des commissions des relations extérieures de l'Afrique. L'honorable Lucien Houngnibo est le président du CIP-UEMOA qui est une instance sous régionale qui

n'est pas à négliger.

Cette présence qu'apporte-t-elle de façon concrète au Parlement béninois ? Est-ce qu'on va dire qu'on y va pour se retrouver en position de président ou de vice-président ou est ce qu'il y a une plus-value qu'on pourrait évaluer sur l'Assemblée nationale ?

Merci beaucoup M. Djossou. Vous me donnez encore l'occasion de vous dire d'abord vous savez lorsque vous êtes membres actifs d'une organisation pareille, c'est déjà le nom de votre pays que vous portez haut au-delà des frontières nationales. Et puis en dehors de ça au sein de ces genres d'organisation, vous avez souvent des voix prépondérantes. Lorsque vous êtes membres d'un bureau par exemple, votre pays a une voix prépondérante par rapport aux autres. Donc c'est quand même beaucoup de facteurs qui militent en notre faveur. Par exemple lorsqu'il est question d'organiser ou d'accueillir une réunion ou une session internationale, on peut facilement gagner ces genres de positionnement. Mais là grâce aux positionnements de vos députés dans ces enceintes internationales.

Quels sont les défis qui resteraient à relever pour le Bénin en termes de diplomatie parlementaire ?

Il y a quand même beaucoup de défis à relever M. Djossou. D'abord il faudrait déjà procéder à l'élaboration d'un plan stratégique de la diplomatie parlementaire parce que vous savez quand on a une vision, des objectifs, il faut nécessairement élaborer et définir disons un plan stratégique. C'est le premier défi. Le deuxième défi comme vous l'aviez dit tantôt le service de la coopération interparlementaire est un peu comme le Ministère des affaires étrangères du pouvoir législatif. Ce qui suppose qu'on pourrait aller vers la création d'une direction de la coopération interparlementaire. Et d'ailleurs le président Louis Gbèhounou VLAVONOU l'a bien compris puisqu'il l'a martelé à plusieurs reprises lors de la journée de la diplomatie parlementaire. En dehors de ça, comme défi nous devons encore travailler à une présence plus accrue du Parlement béninois dans les enceintes internationales.

Propos transcrits par Hermann OBINTI

Suite dans la prochaine parution

## Assistance sociale/Fête de Noël

## L'Amicale des femmes du MEF soutient deux orphelinats

L'Amicale des femmes du Ministère de l'économie et des finances (AFMEF) a célébré la Noël avec les enfants démunis d'Abomey-Calavi. Le samedi 24 décembre 2022, l'Amicale s'est rendue dans deux orphelinats où elle a fait don de vivres, en numéraire et s'est réjouie avec les pensionnaires.

● Falco VIGNON

Partager la joie de Noël avec les enfants démunis d'Abomey-Calavi, c'est l'objectif de l'Amicale des femmes du Ministère de l'économie et des finances (AFMEF), qui se sont rendues dans les orphelinats Sainte famille, Maison des enfants de Djadjjo et Claudio MIGNECO d'Agassa-Godomey. Vivres, pâtes alimentaires, huile...en plus de moyens financiers, c'est la composition du don fait par les femmes de l'Amicale. Ceci avec le soutien du ministre



d'Etat, ministre de l'économie et des finances, Romuald WADAGNI. Créée il y a seulement quelques semaines, l'Amicale ne cesse de marquer son territoire avec beaucoup d'ini-

tatives. Dans le social, les femmes entendent faire davantage selon la présidente de l'AFMEF. C'est une noble initiative qui témoigne de leur attachement à l'épanouissement de tous et convainc de leur fibre maternelle et amour pour ces enfants en situation difficile et qui n'ont toujours pas la chance de se régaler comme leurs autres pairs. Comme d'habitude, l'Amicale a reçu le soutien du Ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances.



## Can junior, Égypte 2023

## Les Écureuils dans un groupe compliqué

● Belmondo ATIKPO (STG)

Les Écureuils juniors qualifiés pour la phase finale de la CAN junior Égypte 2023 auront fort à faire dans le groupe C. Dans cette poule de la mort, les Béninois seront en compagnie de la Tunisie, la Zambie et la Gambie. Les adversaires des Écureuils en phase de groupe ont chacun un bon carnet d'adresses en coupe d'Afrique des catégories d'âge. La Gambie est un bon élève de la coupe d'Afrique junior. Elle l'a organisée et gagnée à domicile. La Gambie dispose toujours de viviers et de la pépinière aux talents bruts pour faire feu de tout bois dans la poule C. L'autre adversaire du Bénin a nom la Tunisie. Cette formation maghrébine est un exemple sur le continent. Outre la CAN senior gagnée en 2004, la Tunisie n'a jamais manqué de briller de mille feux à la coupe d'Afrique junior. Sa constance dans la participation place cette équipe au rang des

favoris de la compétition. La Tunisie géographiquement proche de l'Égypte va évoluer dans des conditions climatiques idéales. C'est un atout majeur pour les Aigles de Carthage d'aller toucher le précieux sésame. Enfin, la Zambie adversaire sérieux du Bénin dans la poule C, cette équipe n'a jamais fait piètre figure à toutes les éditions. Elle a toujours été au rendez-vous des attentes placées en elle. Grace aux juniors, les Chipolopolo boys ont gagné la Can Séniors 2012. Donc, la Zambie a des velléités indéniables pour sortir son épingle du jeu.

Situation dans les autres poules

On retrouve dans le groupe B l'Ouganda, la Centrafrique, le Soudan du Sud et le Congo. Le groupe A est composé de l'Égypte, du Mozambique, du Sénégal et du Nigéria.

En ce qui concerne quelques éléments du règlement, la

compétition va se dérouler en phase linéaire dans les trois groupes. Les 2 premiers de chaque groupe en plus des 2 meilleurs 3e de tous les groupes combinés soit 8 pays vont se qualifier pour les ¼ de finale. Les 4 vainqueurs en éliminatoire direct vont se qualifier pour les ½ finales. Les 2 vainqueurs des ½ finales se croiseront en finale. Les 2 perdants des ½ finales joueront le match pour la 3e place. Le vainqueur de la finale sera déclaré champion de la CAN. Au lendemain de leur confrontation face à Jomo Cosmos, Mathias Déguénon et ses poulains ont retrouvé le chemin de l'entraînement, 24 heures après. Au menu, une légère séance de décrassage suivis d'exercices de conservation de balle et enfin d'un atelier d'adresse et de finition devant les buts. Tout ceci pour préparer le second match qui est venu plus vite que prévu. La CAN junior Égypte 2023 est prévue pour se dérouler du 19 février au 11 mars 2023.

L'Agence de Communication **CHEZ VOUS**

Et le premier quotidien

**L'économiste**  
du Bénin  
Premier Quotidien Economique du Bénin  
N° 8997 MISPD/CSG/D/AS/CC de 25/10/87  
www.leconomistebenin.com

vous souhaitez

**JOYEUX Noël**

(+229) 60917800/95429626 | L'Economiste du Bénin | www.leconomistebenin.com  
LeconomisteBen1 | leconomistebenin1@gmail.com

**L'économiste**  
du Togo  
Premier Quotidien Economique du Togo - REC. N° 1088/REP/RES/2014/AC

L'économiste du Togo vous souhaite

**Joyeux Noël !**

contact@leconomistedutogo | +228 92 10 93 53 / 90 16 47 09 | @economisteTogo  
www.leconomistedutogo.tg | l'économiste du Togo | Totsi Glinkome, rue Tidjani